

# MAIRIE de LA CHAPELLE AUX NAUX

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 05 MARS 2018

L'AN DEUX MIL DIX HUIT, le lundi cinq mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 26 février 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. MASSARD Philippe, Maire.

**Présents :** MM. MASSARD P., BAUDRIER J.P., COMIER F., JACQUET F., Mmes FRAYSSE N., CHANTELOUP C., FOURNIER M., DUVEAU F., FAVROLLE M.C., M. ZIOLKOWSKI H. et Mme DE VOS F.

**Absents excusés a (ont) donné pouvoir :** Mme BUCHER M. a donné pouvoir à M. JACQUET F.

**Absents excusés :** M. RIVRY L.

**Secrétaire de séance :** Mme CHANTELOUP C. a été désignée comme telle.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal.

### ➤ **APPROBATIONS des COMPTES de GESTION du TRESORIER : (COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 pour les BUDGETS de la COMMUNE, du C.C.A.S. et de l'EAU & l'ASSAINISSEMENT)**

Après toutes vérifications, les comptes de gestion dressés par Mme Florence LIMET, Comptable Public de SORIGNY pour l'exercice 2017, visés et certifiés par l'ordonnateur, **n'appellent aucune observation ni réserve.**

### ➤ **COMPTE ADMINISTRATIF 2017 de la COMMUNE :**

M. le Maire énumère le compte administratif M.14 de la commune en fournissant des explications sur les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement :

#### ❖ **Section de fonctionnement :**

|                        |            |
|------------------------|------------|
| Recettes de l'exercice | 353.881,52 |
| Dépenses de l'exercice | 298.396,89 |

D'où un excédent pour 2017 de : **55.484,63 €**

L'excédent antérieur global qui s'élevait à 93.515,78 € (dont 471,44 € de report de l'excédent du CCAS 2016 suite à sa dissolution) a été affecté en partie au 1068 pour 76 289,17 € en section d'investissement afin de couvrir les besoins de financement et le solde de 72 711,24 € à la section de recettes fonctionnement (002). L'excédent global de l'exercice 2017 s'élève à 149 000,41 €.

❖ Section d'investissement :

|                        |            |
|------------------------|------------|
| Recettes de l'exercice | 39.890,24  |
| Dépenses de l'exercice | 114.540,00 |

D'où un déficit pour 2017 de : 74.649,76 €

L'excédent antérieur s'élevait à 31.140,19 € auquel s'ajoute les restes à réaliser pour 32.779,60 € pour régler les derniers travaux de la salle polyvalente. Le résultat déficitaire est donc de 76.289,17 €.

Le solde de la DETR de 12.841 € pour les travaux de la salle polyvalente sera versé en 2018. Le FPIC budgété en investissement a été imputé en fonctionnement. Le FCTVA devrait s'élever à environ 14.000 € pour l'année 2018.

**L'EXCEDENT GLOBAL** s'élève à 72.711,24 € (excédent de fonctionnement 149 000,41 € - déficit d'investissement 76.289 ,17 €).

**Ce COMPTE ADMINISTRATIF est APPROUVE à l'unanimité.**

➤ **COMPTE ADMINISTRATIF EAU & ASSAINISSEMENT :**  
**ANNEE 2017**

M. le Maire énumère le compte administratif M.40 de la commune en fournissant des explications sur les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement :

❖ Section de fonctionnement :

|                        |            |
|------------------------|------------|
| Recettes de l'exercice | 114.681,68 |
| Dépenses de l'exercice | 99.689,81  |

D'où un déficit pour 2017 de : 20.999,30 €

C'était la dernière année d'amortissement du tracteur (sur 4 ans). Le budget devrait retrouver une stabilité financière.

❖ Section d'investissement :

|                        |            |
|------------------------|------------|
| Recettes de l'exercice | 136.834,15 |
| Dépenses de l'exercice | 71.131,80  |

D'où un excédent pour 2017 de : 65.702,35 €

L'excédent antérieur global s'élevait à 92.841,58 €. En conséquence le résultat excédentaire de clôture s'élève à 86.701,65 €.

**L'EXCEDENT GLOBAL** s'élève à **86.701,65 €** (excédent de fonctionnement 20.999,30 € + excédent d'investissement 65.702,35 €).

**Ce COMPTE ADMINISTRATIF est APPROUVE à l'unanimité.**

➤ **APPELS A PROJETS TOURISTIQUES COMMUNAUX –  
DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR LE PROJET  
D'ACQUISITION D'UN BATEAU POUR L'ASSOCIATION  
DES BATELIERS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES TOURAINE VALLEE DE L'INDRE**

Par délibération, le Conseil Municipal donne pouvoir à M. le Maire pour une demande de subvention du Fonds de concours dans le cadre des appels à projets touristiques communaux auprès de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre pour l'acquisition d'un nouveau bateau par l'Association des Bateliers du Ridellois. La Commission Tourisme de la Communauté de Communes a retenu la somme de 5 750 €. Des nouveaux devis sont attendus pour cet investissement.

➤ **TRAVAUX de la SALLE POLYVALENTE**

Les travaux de rénovation de la salle polyvalente sont quasiment terminés. Les volets roulants ont été installés. La cuisine a été repeinte. Il reste l'installation des canons des portes avec une clé unique pour les 5 d'entre elles (y compris l'accès à la réserve).

Afin de mieux maîtriser le nombre de clés distribuées et la quantité ces dernières étant limitée, le Conseil Municipal décide de centraliser les demandes auprès du secrétariat de la Mairie. Ces clés sécurisées représentent un coût de 120 € l'unité.

➤ **TRAVAUX DIVERS**

▪ **Projet d'aménagement routier et paysagé du lotissement des Gagneries**

Le conventionnement avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre étant remis en question depuis la fusion du 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'ADAC n'avait pas donné suite à la demande d'étude pour le projet d'aménagement routier du lotissement des Gagneries. La demande a été renouvelée en début d'année et un paysagiste va prendre contact avec M. le Maire afin de répondre à sa sollicitation. Une commission spécifique à ces travaux a été créée.

- **Enfouissement des réseaux de la Rue Principale**

Une visite de pré piquetage est prévue le mardi 13 mars prochain avec BOUYGUES Energies, Orange et le SIEIL pour l'enfouissement des réseaux de la rue Principale.

➤ **ECOLE**

Monsieur le Maire donne le compte rendu du dernier Conseil d'Ecole du 13 février dernier. De nouvelles requêtes ont été faites par les Parents d'Elèves pour l'organisation de la garderie périscolaire ainsi que la restauration. Un nouvel appel d'offres en commun avec la commune de Lignières de Touraine va être lancé.

Les nouveaux représentants de l'Association des Parents d'Elèves proposent que la fête de l'école soit organisée à LA CHAPELLE AUX NAUX, le samedi 30 juin 2018. Le lieu reste à définir (soit sur la Plesse du Bourg soit sur le terrain entre l'atelier municipal et le cimetière).

➤ **PROJET COMMUNE NOUVELLE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des comptes rendus des dernières réunions du groupe de travail sur le projet de « Commune Nouvelle ».

S'ensuit une discussion libre où chacun des Conseillers donne son point de vue. Après analyse des avantages et inconvénients de ce projet pour la commune, M. le Maire ainsi que Jean-Pierre Baudrier et Frédéric Jacquet, qui assistent aux réunions préparatoires, donnent leur sentiment sur la façon dont se déroulent celles-ci : il apparaît qu'un groupe de trois ou quatre Maires se réunissent en marge de ces réunions, parfois en compagnie de la personne qui est payée pour conseiller l'ensemble des communes, et que cela donne une désagréable impression de fonctionnement à deux vitesses...

M. le Maire souhaite cependant que la Commune aille jusqu'au bout de la démarche incluant une réunion avec l'ensemble des Conseillers des 6 communes et une réunion publique au cours de laquelle les habitants pourront s'exprimer et poser leurs questions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la poursuite de ce projet.

Des réunions publiques sont donc prévues le lundi 16 avril 2018 à 18 h pour l'ensemble des Conseillers Municipaux et pour les administrés le vendredi 20 avril 2018 à 18 h.30 de la future « Commune Nouvelle ». Le vote des Conseils Municipaux des six communes pour décider de la création de la Commune Nouvelle se déroulera le vendredi 27 avril 2018.

➤ **QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES :**

- **Commission « Finances »**

La Commission « Finances » se réunira le mercredi 21 mars 2018 à 10 h.30 en vue de préparer les budgets qui seront votés à la prochaine réunion du Conseil Municipal, le mercredi 04 avril 2018 ainsi que les subventions aux Associations.

▪ **L'histoire de LA CHAPELLE AUX NAUX**

Une commission sur l'histoire de La Chapelle aux Naux se réunira le mercredi 11 avril 2018 à 14 h. les membres sont Mmes Catherine CHANTELOUP, Nathalie FRAYSSE, Martine FOURNIER, Cécile FAVROLLE, Françoise DE VOS, Françoise DUVEAU et M. Jean-Pierre BAUDRIER sous la Présidence de M. Philippe MASSARD.

▪ **Concours Photos**

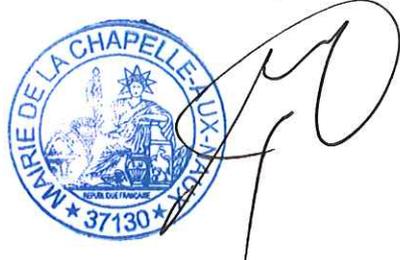
Le concours photos va être renouvelé pour la 6<sup>ème</sup> édition sur le thème « **la batellerie de Loire** ». Les Prix seront remis lors de la Fête des Bateliers, le samedi 21 juillet 2018.

▪ **Roue Tourangelle**

Monsieur Jean-Pierre BAUDRIER informe les membres du Conseil Municipal que l'épreuve sportive « la Roue Tourangelle » aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> avril 2018. Cette manifestation nécessite un encadrement constitué de signaleurs. Toute personne intéressée se verra invitée à une soirée de remerciements au cirque Georget, le vendredi 18 mai prochain suivie d'un casse-croûte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.30.

Le Maire,



Le Secrétaire de séance,



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the Secretary of the meeting.